



## AVIS DE PUBLICATION

*(en matière d'aménagement communal et de développement urbain)*

Wormeldange, le 8 mars 2021

### Concerne : PAP « Nöttelratt 2 »

Par la présente, le public est informé que le plan d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Ahn, Commune de Wormeldange, au lieu-dit «Nöttelratt2», présenté par le collège des bourgmestre et échevins **pour le compte de Madame Hippert Jacqueline** voté par le conseil communal en date du 9 novembre 2020 a été dûment approuvé par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 22 février 2021 (réf. n° 18804/4C).

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant les juridictions de l'ordre administratif est ouvert contre la présente décision dans un délai de trois mois.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical and diagonal strokes.

Le bourgmestre  
Mathis AST



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a few horizontal strokes.

Le secrétaire  
Jean-Jacques HELLERS